

# The Washington Post

## Reconsidérer le rapport Goldstone sur Israël et les crimes de guerre

[\(Reconsidering the Goldstone Report on Israel and war crimes\)](#)

par Richard Goldstone

Traduction et adaptation française: Hanna (Israel-chronique-en-ligne)

Nous en savons bien plus aujourd'hui sur ce qui s'est passé lors de la guerre à Gaza de 2008-2009, que lorsque je présidais la mission d'enquête nommée par le Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies, qui a produit ce qui convient d'appeler le rapport Goldstone.

Si j'avais su à l'époque ce que je sais aujourd'hui, le rapport Goldstone aurait été un tout autre document.

Le rapport final du comité d'experts indépendants des Nations Unies - présidé par l'ancien juge de New York Mary Davis McGowan - qui a suivi les recommandations du rapport Goldstone a constaté qu'« Israël a consacré d'importants moyens pour enquêter sur plus de 400 allégations d'écart de conduite lors des opérations à Gaza » tandis que « les autorités de fait (le Hamas) n'ont pas enquêté sur le lancement d'attaques à la roquette et au mortier contre Israël. »

Notre rapport met en évidence d'éventuels crimes de guerre et « éventuellement des crimes contre l'humanité » par Israël et le Hamas. Il va sans dire que les crimes que l'on impute au Hamas ont été intentionnels - ses roquettes ont délibérément et sans discrimination visé des cibles civiles.

Les imputations concernant l'intentionnalité d'Israël ont été fondées suite aux décès et aux blessures de civils, car notre mission d'enquête ne possédait aucun autre critère permettant d'en tirer une autre conclusion raisonnable. Alors que l'enquête publiée par l'armée israélienne, reconnue dans le rapport du Comité de l'ONU, ait établi la vérité concernant certains incidents que nous avons examinés et qui impliquaient des soldats à titre individuel, indique également que prendre délibérément des civils pour cible, n'a jamais été un principe de conduite.

Par exemple, l'attaque la plus importante du rapport Goldstone concerne l'assassinat de quelques 29 membres de la famille al-Simouni dans leur maison. Le bombardement de la maison a été apparemment la conséquence de l'interprétation erronée d'une image de drone par un commandant israélien, et un officier israélien est sous le coup d'une enquête pour en avoir donné l'ordre. Bien que la durée de cette enquête soit décevante, il semble qu'un processus approprié soit en cours, et je suis convaincu que s'il s'avère que l'officier a été négligent, Israël réagira en conséquence. Le but de ces enquêtes, comme je l'ai toujours dit, est de garantir les responsabilités pour les actes répréhensibles, et non pas pour remettre en question avec le recul, les commandants qui ont dû prendre des décisions difficiles sur le champ de bataille.

Si je me réjouis des enquêtes menées par Israël concernant les allégations, je partage les préoccupations du rapport de McGowan Davis, selon lesquelles peu de ces investigations ont abouti et que la procédure aurait dû se faire dans le cadre d'un débat public. Bien que les preuves israéliennes qui ont été délivrées depuis la publication de notre rapport ne nient pas la perte

tragique de vies civiles, je regrette que notre mission d'investigation n'ait pas eu de telles données permettant d'expliquer les circonstances dans lesquelles des civils à Gaza ont été touchés, car cela aurait probablement influencé nos conclusions sur l'intentionnalité et les crimes de guerre.

L'absence de coopération d'Israël à notre enquête a eu pour effet que nous n'étions pas en mesure d'affirmer combien parmi les habitants tués à Gaza, étaient les civils et combien étaient les combattants. Les chiffres donnés par l'armée israélienne se sont avérés identiques à ceux récemment fournis par le Hamas (même si le Hamas peut avoir des raisons de gonfler le nombre de ses combattants).

Comme je l'ai indiqué dès le début, j'aurais apprécié la coopération d'Israël. Le but du rapport Goldstone n'était pas d'aller à l'encontre d'Israël. J'ai insisté pour une modification du mandat initial adopté par le Conseil des Droits de l'Homme, qui a été biaisé contre Israël. J'ai toujours été clair sur le fait qu'Israël, comme toute autre nation souveraine, a le droit et l'obligation de se défendre et de défendre ses citoyens contre les attaques provenant de l'étranger et de l'intérieur. Un fait qui n'a pas été reconnu assez souvent, est que notre rapport est à l'origine, pour la première fois, de ce que des actes illégaux de terroristes du Hamas soient poursuivis et condamnés par l'Organisation des Nations Unies. J'avais espéré que notre enquête sur tous les aspects du conflit de Gaza puisse être le point de départ d'une nouvelle ère nouvelle d'impartialité au Conseil des Droits de l'Homme, dont la partialité historique contre Israël ne peut être mise en doute.

Certains ont affirmé que le processus que nous avons suivi n'a pas répondu aux normes judiciaires. Pour être clair : notre mission n'a en aucun cas été une procédure judiciaire ou quasi-judiciaire. Nous n'avons pas enquêté sur la conduite criminelle de toute personne en Israël, à Gaza ou en Cisjordanie. Nous avons fait nos recommandations aux vues du dossier déjà existant, qui malheureusement ne disposait pas des éléments de preuve fournis par le gouvernement israélien. En effet, notre principale recommandation pour chaque partie était d'enquêter, de manière transparente et de bonne foi, sur les incidents mentionnés dans notre rapport. McGowan Davis a constaté qu'Israël a fait cela de façon significative; le Hamas n'a rien fait.

Certains ont fait remarquer qu'il était absurde d'attendre du Hamas, une organisation dont le fondement de sa politique est la destruction de l'Etat d'Israël, d'enquêter sur ce que nous considérons comme des crimes de guerre dramatiques. J'espérais, même si cela était peu réaliste, que le Hamas le ferait, surtout si Israël menait ses propres enquêtes, au minimum j'espérais qu'une fois face au constat que ses membres avaient commis des crimes de guerres importants, le Hamas mettrait fin à ses attaques. Malheureusement, cela n'a pas été le cas. Des centaines d'autres roquettes et obus de mortier ont été dirigées contre des cibles civiles dans le sud d'Israël. Que relativement peu d'Israéliens aient été tués par les roquettes et les attaques au mortier depuis Gaza ne minimise en rien la criminalité. Les Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies doit condamner ces actes odieux avec la plus grande fermeté.

En fin de compte, demander au Hamas d'enquêter peut avoir été une erreur. De plus, le Conseil des Droits de l'Homme devrait condamner l'inexcusable et récent massacre de sang-froid d'un jeune couple israélien et trois de leurs jeunes enfants dans leurs lits.

Je continue à croire en la nécessité d'établir et d'appliquer le droit international à des conflits longs et meurtriers. Notre rapport a conduit à en « tirer des enseignements» et à des changements politiques, tel que l'adoption de nouvelles procédures au sein des Forces de défense d'Israël pour protéger les civils en cas de combat en zone urbaine et y limiter l'utilisation de phosphore blanc. L'Autorité palestinienne a mené une enquête indépendante sur nos allégations de violations des Droits de l'Homme - assassinats, tortures et détentions illégales - perpétrées par le Fatah en Cisjordanie, en particulier contre des membres du Hamas. La plupart de ces allégations ont été confirmées par cette enquête. Malheureusement, il n'y a pas eu d'effort par le Hamas à Gaza pour enquêter sur les allégations de ses crimes de guerre et crimes contre l'humanité.

En bref, le droit des conflits armés doit s'appliquer autant aux acteurs non étatiques, tel que le Hamas, qu'aux armées nationales. Il faut veiller à ce que les acteurs non étatiques respectent ces principes, et que des enquêtes soient menées quand ils ne le font pas, c'est l'un des défis les plus importants du droit des conflits armés. Ce n'est que si toutes les parties impliquées dans des conflits armés se trouvent tenues de respecter ces lois que nous serons en mesure de protéger les civils, qui malgré eux sont entraînés dans la guerre.

*L'auteur, juge retraité de la Cour constitutionnelle d'Afrique du Sud et ancien procureur en chef du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie et celui pour le Rwanda, a présidé la mission de l'ONU d'enquête sur le conflit de Gaza.*

**Der Artikel auf Englisch / L' article en Anglais**

[http://www.washingtonpost.com/opinions/reconsidering-the-goldstone-report-on-israel-and-war-crimes/2011/04/01/AFq111JC\\_story.html](http://www.washingtonpost.com/opinions/reconsidering-the-goldstone-report-on-israel-and-war-crimes/2011/04/01/AFq111JC_story.html)